

À une séance du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue à huis clos le mardi 7 avril 2020 à 19 h 30 par vidéoconférence. Sont présents à l'ouverture : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Mireille Guay, Stéphanie Martin-Gauthier, Daniel Meunier, Réjean Racine, Philippe Dunn et Gisèle Thériault sous la présidence du Monsieur Steven Neil.

Assiste également à la réunion : Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 3 mars 2020
3. Approbation des comptes et transferts
4. Rapport des dépenses autorisées
5. Correspondance
6. Administration
 - 6.1. Résolution – Ratification de la directive des mesures préventives – COVID-19 et ses mises à jour, de l'interdiction d'accès par le public aux bâtiments municipaux et de la tenue à huis clos de la présente séance régulière du conseil municipal du 7 avril 2020**
 - 6.2. Acceptation de la proposition - Coop du Pays des Vergers - Entretien ménager**
 - 6.3. Renouvellement – Assurances MMQ**
 - 6.4. Appel d'offres 2020-02 – Vidanges des fosses septiques**
 - 6.5. Appel d'offres 2020-03 – Travaux de pavage : Recouvrement partiel et rapiéçage**
 - 6.6. Collectes de matières résiduelles supplémentaires**
 - 6.7. Adjudication du contrat de balayage des rues de la Municipalité de Brigham**
 - 6.8. Avis de motion –Règlement 2020-03 amendant l'article 9 du Règlement 2019-06 établissant la taxation et la tarification pour l'année 2020 afin de fixer un taux d'intérêt nul sur les soldes courants impayés, entre le deuxième versement et le troisième versement 2020, relatif aux taxes et tarification imposées pour l'année 2020**
 - 6.9. Dépôt du projet de Règlement 2020-03 amendant l'article 9 du Règlement 2019-06 établissant la taxation et la tarification pour l'année 2020 afin de fixer un taux d'intérêt nul sur les soldes courants impayés, entre le deuxième versement et le troisième versement 2020, relatif aux taxes et tarification imposées pour l'année 2020**
 - 6.10. Annulation de la résolution 2020-034 relative à la vente d'immeubles pour le non-paiement des taxes 2018**
 - 6.11. Suspension de la résolution 2020-059 relative à l'engagement de l'inspecteur municipal adjoint**
7. Urbanisme
 - 7.1. Continuation des services de réception et de traitement des demandes de permis d'urbanisme et de construction, mais suspension temporaire de la délivrance des permis pour des travaux et/ou activités non prioritaires suivant les directives gouvernementales**
8. Voirie
 - 8.1. Approbation des travaux - rechargement du chemin Choinière - Partage des coûts avec la Ville de Bromont - Résolution**
 - 8.2. Engagement de la Municipalité auprès du ministère des transports relatif à un accès sur l'avenue des Érables**
9. Eaux usées et eau potable
10. Environnement
11. Sécurité publique

- 11.1. Secteur Decelles-Fortin - Versement des allocations de départ suite à la confirmation, par le ministère de la Sécurité publique, de l'admissibilité de propriétaires de résidences principales
12. Loisirs et culture
12.1. Remerciements – Jean-Michel Sirois
13. Varia
14. Période de questions – Huis clos sans la présence du public
15. Levée de l'assemblée

2020-072
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en gardant le varia ouvert.

2020-073
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 3 MARS 2020

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la séance du 3 mars 2020.

2020-074
ADMINISTRATION
APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 199 368.33 \$ et d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

<u>Fournisseurs</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>	
Bell Mobilité cellulaires	Facture mensuelle pour le service de cellulaire	236.74	\$
Bell Canada	Factures mensuelles pour le service téléphonique de H-V et CLB	141.34	
Hydro-Québec	Factures mensuelles pour consommation d'électricité	4 587.47	
Vidéotron	Facture mensuelle pour service téléphonique et Internet	323.53	
N. Bernard inc.	Essence pour véhicules municipaux	279.13	
Girafe conseils	Frais mensuel exchange cloud et datto pour le mois de mars	134.24	
Services Matrec inc. Div. GFL Environmental	Service de collecte des matières résiduelles pour le mois de mars	21 947.84	
ATLAS papeterie	Papeterie et fournitures de bureau	584.97	
Groupe CT	Lecture de compteur photocopieur Canon	478.55	
Centre de services partagés	Abonnements - normes et ouvrages routiers	147.92	
Les Pétroles Dupont, Filgo Énergie	Fourniture de mazout #2 pour la fournaise de l'Hôtel de Ville	1 129.09	
Alarme top sécurité	Frais de liaison digitale annuelle	172.46	
Pitney Bowes	Frais du 2e trimestre pour la timbreuse et encre rouge	171.47	
Inspecvision 3D inc.	Service d'inspection et nettoyage d'un drain de maison sur la rue Mari	2 267.89	
Coop du Pays des Vergers	Service d'entretien ménager pour l'Hôtel de Ville, bibliothèque municipale et CLB	758.55	
Lettrage Graphico-Tech	Service de lettrage et logo pour la remorque	50.01	
Patrick Ewing	1er vers. - Service d'entretien des terrains municipaux et pelouse	1 533.00	
Équipements sanitaires Prodec inc.	Fournitures de produits d'entretien et sanitaires pour H-V et CLB	361.88	
Les Automobiles M. Rocheleau inc.	Service de réparation de lumières et pneus pour le camion municipal GMC	169.45	
Pompex inc.	Appel de service au poste de pompage Principal	262.08	

Thomson Reuters	Abonnement - Droit sur l'environnement	449.40	
Journal Le Guide	Frais de parution d'avis public, règl. 2019-08, 2019-09 et Covid-19	1 650.33	
Tétra Tech QI inc.	Honoraires professionnels - projet interventions varies et projet chemin Magenta	14 371.86	
Enviro Transpex inc.	5e versement- contrat de déneigement des chemins et trottoirs	46 440.99	
LCL environnement	Honoraires professionnels - projet d'approvisionnement en eau potable du secteur Guay	36 332.10	
Purolator inc.	Frais de transport pour accessoire eau potable H-V	5.52	
Canac	Fournitures de bois pour confection de barricades et deux bacs bleus	220.42	
Seney Électrique inc.	Services ponctuels pour l'éclairage défectueux au bâtiment du CLB	339.01	
Mini excavation Eric Bonin inc.	4e versement- contrat de déneigement des aires municipaux	1 425.69	
Roger Dion & Fils inc.	Service de chargeuse et camion pour correctif sur chemins de gravier	1 245.18	
Petite-caisse	Renflouement des dépenses de petite-caisse	80.97	
Banque Nationale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 144.32	
Banque de Montréal	Contribution mensuelle au REER de l'employé	809.94	
Banque Royale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	463.62	
Banque Royale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	367.82	
Caisse de Granby Haute-Yamaska	Contribution mensuelle au REER de l'employé	948.96	
Fonds de solidarité FTQ	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 019.81	
SCFP	Remise mensuelle des cotisations syndicales	137.77	
Revenu Canada	Remise mensuelle des déductions à la source fédérales	3 646.13	
Revenu Québec	Remise mensuelle des déductions à la source provinciales	9 694.81	
R.I.G.M.R.B.M.	Service d'élimination des déchets pour les mois de février et mars	6 083.90	
Sani-Eco inc.	Service de traitement des matières recyclables pour le mois de février	952.11	
Les constructions Echo inc.	Travaux complémentaires - isolation d'un calorifère	473.24	
VISA Desjardins	Factures mensuelles - approvisionnement	3 857.43	
SIMO Management inc.	Contrat de service pour le suivi des eaux usées pour le mois de mars	3 239.34	
Thérèse (Bourassa) Drouin	Remboursement de taxes payées en trop	192.15	
La Capitale ass. et gestion du patrimoine	Assurances collectives pour le mois de mars	1 697.29	
Robert Waltz	Remboursement pour erreur de paiement au 6 mars 2020	752.55	
Fabrications Forand	Fabrication d'une potence pour le treuil de la remorque	1 703.93	
Petite-caisse	Renflouement des dépenses de petite-caisse	17.03	
Girafe conseils	Fourniture d'un écran avec caméra Web et accessoires de câblage	381.15	
Sous-total des déboursés		175 882.38 \$	
	<u>Autres déboursés pour approbation:</u>		
	Salaires employés et traitement des élus pour le mois de mars	23 322.63	
	Frais mensuels pour le terminal Interac Desjardins pour le mois de février	33.32	
Service aux entreprises Desjardins	Frais fixes mensuels	130.00	
Total des déboursés		199 368.33 \$	

2020-075
ADMINISTRATION
RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose un rapport des dépenses autorisées.

2020-076
CORRESPONDANCE

Aucun dossier.

2020-077
ADMINISTRATION
RÉSOLUTION – RATIFICATION DE LA DIRECTIVE DES MESURES
PRÉVENTIVES – COVID-19 ET SES MISES À JOUR, DE L’INTERDICTION
D’ACCÈS PAR LE PUBLIC AUX BÂTIMENTS MUNICIPAUX
ET DE LA TENUE À HUIS CLOS DE LA PRÉSENTE SÉANCE RÉGULIÈRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2020

ATTENDU la situation pandémique actuelle en raison de la COVID-19 et les consignes édictées par les autorités compétentes afin de limiter sa propagation :

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- de ratifier la directive des mesures préventives et ses mises à jour, notamment quant à la mise à jour de la disponibilité du personnel;
- de ratifier la décision interdisant l'accès par le public aux bâtiments municipaux;
- de ratifier la décision de tenir à huis clos, par vidéoconférence ou autre moyen de communication, la présente séance du conseil municipal datée du 7 avril 2020;

2020-078
ADMINISTRATION
ACCEPTATION DE LA PROPOSITION
COOP DU PAYS DES VERGERS – ENTRETIEN MÉNAGER

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement :

- d'accepter la proposition du 28 février 2020 de la Coop du Pays des Vergers, pour les services d'entretien ménager (léger) à un coût de 28,60 \$ de l'heure plus la prime de soir pour la période du 5 avril au 31 décembre 2020;
- de financer ces dépenses, nettes de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité (budget courant);
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2020-079
ADMINISTRATION
RENOUVELLEMENT ASSURANCES MMQ

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- d'accepter les conditions de renouvellement proposées par la Mutuelle des Municipalités du Québec au montant de 33 516 \$ (taxes incluses) pour la période du 10 avril 2020 au 10 avril 2021;
- de financer cette dépense à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer tout document à cet effet.

2020-080
ADMINISTRATION
APPEL D'OFFRES 2020-02 – VIDANGES DES FOSSES SEPTIQUES

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu 2 soumissions dans le cadre de l'appel d'offres public 2020-02 :

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Beaugard Environnement ltée.	317 703,80 \$
Enviro 5 inc.	311 681,34 \$

Il est proposé par Mireille Guay, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- d'accepter la plus basse soumission conforme, à prix unitaire, pour le traitement et la vidange des fosses septiques soit la soumission de l'entreprise Enviro 5 inc. au montant de 311 681,34 \$ taxes incluses;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2020-081
ADMINISTRATION
APPEL D'OFFRES 2020-03 – TRAVAUX DE PAVAGE :
RECOUVREMENT PARTIEL ET RAPIÉÇAGE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu 3 soumissions dans le cadre de l'appel d'offres public 2020-03 :

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Eurovia Québec Construction inc.	167 581,81 \$
Sintra inc. (Région Montérégie – Rive-Sud)	106 351,88 \$
9318-3580 Québec inc.	143 575,03 \$

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- d'accepter la plus basse soumission conforme, à prix unitaire, pour des travaux de pavage (recouvrement partiel et rapiéçage) dans le cadre de l'appel d'offres 2020-03 soit la soumission de Sintra inc. (Région Montérégie – Rive-Sud) au montant de 106 351,88 \$ taxes incluses;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2020-082
ADMINISTRATION
COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES SUPPLÉMENTAIRES

ATTENDU la situation pandémique actuelle en raison de la COVID-19 et les consignes édictées par les autorités compétentes afin de limiter sa propagation :

ATTENDU l'augmentation constatée des quantités de matières résiduelles déposée par les citoyens;

ATTENDU que le fournisseur de service ne sera pas en mesure de procéder à la collecte des encombrants le 24 avril 2020 suivant les directives émises par les autorisés gouvernementales;

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement :

- **QUE** le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'autoriser une collecte supplémentaire des ordures ménagères conformément à la proposition du fournisseur de service;
- de reporter à une date à être déterminée la collecte des encombrants du 24 avril prochain;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2020-083
ADMINISTRATION
ADJUDICATION DU CONTRAT DE BALAYAGE DES RUES
DE LA MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

ATTENDU la nécessité de procéder annuellement au balayage des rues de la Municipalité;

ATTENDU l'importance et l'urgence, notamment cette année, que l'entrepreneur fournisse de l'équipement nécessaire muni de jets d'eau et de l'équipement d'aspiration pour exécuter le balayage des rues et des chemins :

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement :

- **QUE** le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'accepter la proposition de Service ValoPlus inc. pour le contrat de balayage des rues et des chemins de Brigham, au montant de 7 013,47 \$, taxes incluses, avec une option, au prix unitaire de 143,71 \$/100 m, taxes incluses;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2020-084
ADMINISTRATION
AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT 2020-03 AMENDANT L'ARTICLE 9 DU RÈGLEMENT 2019-06
ÉTABLISSANT LA TAXATION ET LA TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2020
AFIN DE FIXER UN TAUX D'INTÉRÊT NUL SUR LES SOLDES COURANTS
IMPAYÉS, ENTRE LE DEUXIÈME VERSEMENT ET LE TROISIÈME
VERSEMENT 2020, RELATIF AUX TAXES ET TARIFICATION IMPOSÉES POUR
L'ANNÉE 2020

Avis de motion est donné par Steven Neil de la présentation pour adoption à une prochaine séance du Règlement numéro 2020-03 amendant l'article 9 du Règlement 2019-06 établissant la taxation et la tarification pour l'année 2020 afin de fixer un taux d'intérêt nul sur les soldes courants impayés, entre le deuxième versement et le troisième versement 2020, relatif aux taxes et tarification imposées pour l'année 2020;

2020-085

ADMINISTRATION

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2020-03 AMENDANT L'ARTICLE 9 DU RÈGLEMENT 2019-06 ÉTABLISSANT LA TAXATION ET LA TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2020 AFIN DE FIXER UN TAUX D'INTÉRÊT NUL SUR LES SOLDES COURANTS IMPAYÉS, ENTRE LE DEUXIÈME VERSEMENT ET LE TROISIÈME VERSEMENT 2020, RELATIF AUX TAXES ET TARIFICATION IMPOSÉES POUR L'ANNÉE 2020

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le Règlement 2019-06 établissant la taxation et la tarification pour l'année 2020;

ATTENDU QUE l'article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale* autorise le conseil municipal de permettre que le paiement des taxes municipales soit effectué en plusieurs versements;

ATTENDU QUE le Règlement 2019-06 établissant la taxation et la tarification pour l'année 2020 prévoit à son article 9 que le taux d'intérêt applicable à toute somme due à la Municipalité est fixé à 14 % par année;

ATTENDU la situation de plusieurs citoyens et citoyennes qui pourrait devenir précaire en raison de la COVID et les consignes édictées par le gouvernement provincial dans les derniers jours, la Municipalité désire venir en aide à ces contribuables en diminuant le taux d'intérêt applicable entre le deuxième versement et le troisième versement permettant ainsi aux citoyens dans l'impossibilité d'acquitter leur prochain versement, de bénéficier d'un délai de grâce sans intérêt jusqu'à la date fixée à l'article 7 pour le troisième versement;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement de déposer le projet de règlement 2020-03 amendant l'article 9 du Règlement 2019-06 établissant la taxation et la tarification pour l'année 2020 afin de fixer un taux d'intérêt nul sur les soldes courants impayés, entre le deuxième versement et le troisième versement 2020, relatif aux taxes et tarification imposées pour l'année 2020 :

Le maire et le directeur général mentionnent l'objet de ce projet de règlement et sa portée.

Une copie du projet de règlement peut être demandée en communiquant à l'Hôtel de Ville et une copie a été mise sur le site Web de la Municipalité pour consultation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

**PROJET DE RÈGLEMENT 2020-03
AMENDANT L'ARTICLE 9 DU RÈGLEMENT 2019-06 ÉTABLISSANT LA
TAXATION ET LA TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2020
AFIN DE FIXER UN TAUX D'INTÉRÊT NUL SUR LES SOLDES COURANTS
IMPAYÉS, ENTRE LE DEUXIÈME VERSEMENT ET LE TROISIÈME
VERSEMENT 2020, RELATIF AUX TAXES ET TARIFICATION IMPOSÉES
POUR L'ANNÉE 2020**

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné;

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le Règlement 2019-06 établissant la taxation et la tarification pour l'année 2020;

ATTENDU QUE l'article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale* autorise le conseil municipal de permettre que le paiement des taxes municipales soit effectué en plusieurs versements;

ATTENDU QUE le Règlement 2019-06 établissant la taxation et la tarification pour l'année 2020 prévoit à son article 9 que le taux d'intérêt applicable à toute somme due à la Municipalité est fixé à 14 % par année;

ATTENDU la situation de plusieurs citoyens et citoyennes qui pourrait devenir précaire en raison de la COVID et les consignes édictées par le gouvernement provincial dans les derniers jours, la Municipalité désire venir en aide à ces contribuables en diminuant le taux d'intérêt applicable entre le deuxième versement et le troisième versement permettant ainsi aux citoyens dans l'impossibilité d'acquitter leur prochain versement, de bénéficier d'un délai de grâce sans intérêt jusqu'à la date fixée à l'article 7 pour le troisième versement;

LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante des présentes.

ARTICLE 2

Le règlement numéro 2019-06 établissant la taxation et la tarification pour l'année 2020 est modifié par le présent règlement.

ARTICLE 3

L'article 9 de ce règlement est modifié par le paragraphe suivant :

À compter du 1^{er} janvier 2020, les soldes impayés de toute créance due à la Municipalité portent intérêt au taux annuel de 14 % à compter du moment où ils deviennent exigibles, à l'exception des soldes impayés de toute créance due de l'année courante en vertu de l'article 4 du règlement 2019-06 pour la période comprise entre le deuxième versement et le troisième versement, qui portent intérêt au taux annuel de 0 %.

ARTICLE 4

L'article 3, paragraphe 2, du présent règlement, remplace l'article 9 du règlement 2019-06.

ADOPTÉ À BRIGHAM, CE _____ 2020.

Steven Neil
Maire

Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier

2020-086
ADMINISTRATION
ANNULATION DE LA RÉSOLUTION 2020-034 RELATIVE À LA VENTE
D'IMMEUBLES POUR LE NON-PAIEMENT DES TAXES 2018

ATTENDU la situation pandémique actuelle en raison de la COVID et les consignes édictées par les autorités compétentes afin de limiter sa propagation;

ATTENDU qu'en conformité avec la réglementation de la MRC, la vente pour défaut de paiement des taxes municipales prévue le 11 juin 2020 a été annulée ;

ATTENDU l'interdiction de tous rassemblements intérieurs et extérieurs imposée par le gouvernement du Québec ;

ATTENDU la résolution 2020-034 ordonnant, au secrétaire-trésorier, la transmission de la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement des taxes municipales à la MRC Brome-Missisquoi (« MRC ») ;

Il est proposé par Mireille Guay, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- **QUE** le préambule fait partie intégrante des présentes;
- **D'ABROGER** la résolution 2020-034;
- **QUE** la résolution 2020-034 soit nulle et sans effet.

2020-087
ADMINISTRATION
SUSPENSION DE LA RÉOLUTION 2020-059 RELATIVE À
L'ENGAGEMENT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL ADJOINT

ATTENDU la situation pandémique actuelle en raison de la COVID et les consignes édictées par les autorités compétentes afin de limiter sa propagation;

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- **QUE** le préambule fait partie intégrante des présentes;
- de suspendre l'application de la résolution 2020-059;
- d'autoriser le directeur général à appliquer ladite résolution au moment opportun suivant les besoins de la Municipalité et les directives gouvernementales.

2020-088
URBANISME
CONTINUATION DES SERVICES DE RÉCEPTION ET DE TRAITEMENT DES
DEMANDES DE PERMIS D'URBANISME ET DE CONSTRUCTION, MAIS
SUSPENSION TEMPORAIRE DE LA DÉLIVRANCE DES PERMIS POUR DES
TRAVAUX ET/OU ACTIVITÉS NON PRIORITAIRES SUIVANT LES
DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES

ATTENDU la situation actuelle liée à la COVID-19 (Coronavirus) et les directives gouvernementales;

ATTENDU que la Municipalité continuera à recevoir et à traiter les demandes de permis sauf quant à la délivrance de certains non prioritaire;

ATTENDU que seule l'émission des permis sera retardée, et ce, pour les demandes impliquant des entrepreneurs en construction pour des travaux et/ou activités non prioritaires;

ATTENDU qu'aussitôt les restrictions levées par les autorités gouvernementales, les permis traités pourront être délivrés :

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- **QUE** le préambule fait partie intégrante des présentes;

- **QUE** la Municipalité ne délivrera pas des permis qui ne sont pas conformes aux directives gouvernementales;
- **QU'**aucun permis d'urbanisme impliquant un non-proprétaire de l'immeuble pour des travaux et/ou des activités non prioritaires ne sera délivré à compter du 7 avril 2020, et ce, jusqu'à nouvel ordre;
- **QUE** la Municipalité suspend tout permis de construction déjà émis et présentement en vigueur pour des travaux et/ou des activités non prioritaires effectués par un non propriétaire de l'immeuble.

2020-089
VOIRIE
APPROBATION DES TRAVAUX
RECHARGEMENT DU CHEMIN CHOINIÈRE
PARTAGE DES COÛTS AVEC LA VILLE DE BROMONT
RÉSOLUTION

ATTENDU la situation pandémique actuelle, le report de plusieurs autres travaux et la disponibilité de l'expertise et de la main d'œuvre ;

ATTENDU QU'en vertu de l'entente entre la Ville de Bromont et la Municipalité de Brigham relative à l'entretien des chemins mitoyens à l'effet que : « Tous les travaux de construction jugés nécessaires pour le maintien ou l'amélioration des chemins mitoyens ci-haut mentionnés devront recevoir l'approbation de chacun des Conseils avant qu'ils ne soient réalisés. Les coûts de ces travaux seront défrayés à parts égales par les deux municipalités » ;

ATTENDU QUE le chemin Choinière, qui est un chemin mitoyen, nécessite des travaux de rechargement, de reprofilage de fossé, de remplacement de ponceau et d'arpentage ;

ATTENDU QUE des travaux doivent être effectués afin de mettre en état le chemin ;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement :

- **QUE** le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'autoriser les travaux de rechargement, de reprofilage de fossé, de remplacement de ponceau et d'arpentage sur le chemin Choinière ;
- d'autoriser que les coûts de ces de Bromont et la Municipalité de Brigham;
- de transmettre copie conforme de la présente résolution à la ville de Bromont.
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer tout document à cet effet.
- de financer cette dépense à même l'excédent accumulé non affecté.

2020-090
VOIRIE
ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ AUPRÈS DU MINISTÈRE DES
TRANSPORTS RELATIF À UN ACCÈS SUR L'AVENUE DES ÉRABLES
RÉSOLUTION

ATTENDU la communication du Ministère des Transports datée du 26 mars 2020 et du plan y annexé daté du 25 mars 2020 intitulé « Zones à maintenir sans obstruction » :

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- **QUE** le préambule fait partie intégrante des présentes;
- **QUE** la Municipalité de Brigham s'engage de maintenir en tout temps le triangle de visibilité libre de tout obstacle dans l'emprise publique pouvant nuire à la visibilité, incluant la végétation et la neige, selon les conditions transmises le 26 mars 2020 et du plan y annexé.

2020-091
EAUX USÉES ET EAU POTABLE

Aucun dossier.

2020-092
ENVIRONNEMENT

Aucun dossier.

2020-093
SÉCURITÉ PUBLIQUE
SECTEUR DECELLES-FORTIN
VERSEMENT DES ALLOCATIONS DE DÉPART SUITE À LA CONFIRMATION,
PAR LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, DE L'ADMISSIBILITÉ DE
PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES PRINCIPALES
RÉSOLUTION

ATTENDU la conclusion de l'entente de financement relative à la mise en œuvre de mesures de gestion des risques liés aux inondations concernant la Municipalité de Brigham (CPS), résolutions 2019-054, 2019-085 et 2019-298;

ATTENDU les avant-contrats intervenus entre les propriétaires d'immeubles et la Municipalité pour le versement d'une allocation de départ suivant l'entente conclue avec le Ministère de la Sécurité publique, résolutions 2019-054, 2019-085 et 2019-298;

ATTENDU les résolutions 2020-042 et 2020-043 autorisant la signature des actes de cession sous réserve de l'entente avec le ministère de la Sécurité publique;

ATTENDU les confirmations d'admissibilité des cinq propriétaires de résidences principales situées aux 254, 258, 264, 261 et 267, rue Decelles à la Municipalité de Brigham par le ministère de la Sécurité publique et des allocations de départ maximales autorisées.

ATTENDU l'erreur dans la transcription du montant de 1 059 565 \$ dans la résolution 2020-042 qui devait se lire 1 077 501 \$;

ATTENDU la situation pandémique actuelle qui retarde la mise à exécution des ententes;

ATTENDU les délais de compensation :

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- **QUE** le préambule fait partie intégrante des présentes;
- de corriger la résolution 2020-042 afin de modifier le montant de 1 059 565 \$ pour 1 077 501 \$;

- d'autoriser le report, dans les actes de cession, du délai d'exécution des obligations des propriétaires de résidences principales, prévu originalement le 1^{er} juillet, au 8 septembre 2020;
- d'autoriser le versement par transfert électronique au compte en fidéicomis de Édith Chaput notaire inc., représenté par Me Alice Boulet notaire, pour fin de paiement des allocations de départs et de retenue prévue à la signature des actes de cession des résidences principales situées aux 254, 258, 264, 261 et 267, rue Decelles, au montant respectif stipulé aux avant-contrats d'un total de 846 120 \$, le tout sujet aux ajustements, en plus ou en moins, des taxes municipales en date de la signature des actes de cession;
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer tout document à cet effet;
- de financer ces projets d'acquisition à même le fonds général (somme comptant remis suivant l'entente – résolution 2019-085) et suivant la résolution 2019-148.

2020-094
LOISIRS ET CULTURE
REMERCIEMENTS – JEAN-MICHEL SIROIS

ATTENDU QUE Monsieur Jean-Michel Sirois a agi, du 14 avril 2015 au 10 mars 2020, comme président auprès du Comité des Loisirs de Brigham;

ATTENDU QUE Monsieur Sirois a contribué de façon significative au bon fonctionnement des activités du Comité des Loisirs;

Il est proposé par Daniel Meunier, secondé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement d'envoyer une lettre de remerciements à Monsieur Jean-Michel Sirois pour sa disponibilité et son implication auprès du Comité des loisirs.

2020-095
VARIA

Aucun dossier.

2020-096
PÉRIODE DE QUESTIONS

La présente séance étant exceptionnellement tenue à huis clos, il n'y a pas de questions.

Des copies du projet de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public par le biais du site Internet de la Municipalité.

2020-097
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20 h 38

Steve Neil
Maire

Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier